

James PILLAUD

15/05/24 09:58

## Enquete publique-Desserte de Luçon

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

---

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Nous habitons route de St Aubin à 200 mètres de la future déviation en 2x2 voies.

Nous avons de nombreuses inquiétudes concernant le pont qui reliera St Aubin à St Jean de Beigné par la RD88 modifiée. Les conséquences de cet ouvrage d'entrée et de sortie de bourg qui passe au-dessus de la 2x2 voies nous inquiète pour le bruit des poids lourds, des engins agricoles, des véhicules qui sont tous orientés à rentrer ou sortir ainsi du centre bourg.

Avec les trois bretelles d'entrée et sortie qui sont attenantes à ce pont, la circulation regroupée sur le pont va engendrer des nuisances sonores pour les riverains proches : route de St Aubin, lotissement Soleil Levant, rue du Tournesol. Nous n'avons pas de renseignement sur la hauteur du pont et si la 2x2 voies est enterrée à cet endroit. Il nous semble indispensable d'avoir une étude des nuisances sonores pour ce pont et un aménagement paysager serait nécessaire pour limiter le bruit tout en conservant les haies existantes du chemin rural de la châtaigneraie.

Au remembrement autoroutier de l' A83, un cheminement routier au nord et au sud de la commune pour les engins agricoles a été mis en place pour traverser la RD137 et pour éviter le centre bourg. Un pont plus au sud permettrait un accès comme actuellement hors de l'agglomération pour les agriculteurs.

Une déviation en 2x1 voie permettrait un aménagement plus facile et moins bruyant en créant un rond point au sud de l'agglomération pour desservir en un seul lieu la vie locale et les commerces beugnois, les travaux agricoles d'est en ouest, le trafic routier nord-sud, convois exceptionnels compris.

Cordialement.

Mr et Mme Pillaud James et M Noëlle

St Jean de Beigné